



LETTRE DE RENTREE

Cher.e.s collègues,

L'équipe du nouveau bureau vous souhaite une BONNE RENTREE ainsi que la bienvenue à tous les nouveaux arrivants et aux stagiaires.

EDITO : La lettre de rentrée de l'ex-ministre territoriale fait un bilan des actions de l'an passé, et est une invitation à continuer les investissements en cours et à venir ainsi que le maintien d'une coopération constructive avec les services de l'Etat. Le SNES considère que l'Education en Polynésie doit relever d'un ministère à part entière.

Le Vice-recteur et le DGEE semblent ouverts au dialogue social, et à la transparence. Le SNES s'en félicite et a d'ors et déjà communiqué un certain nombre de ses demandes. Il sollicitera dès cette semaine des audiences pour faire un bilan de la rentrée, faire le point sur les dossiers en cours et les résultats aux examens de la session 2017.

UNE RENTREE SOUS HAUTE SURVEILLANCE EN METROPOLE

La rentrée s'annonce plutôt mouvementée en métropole, avec les premières mesures du gouvernement Macron. Les préavis de grève sont déjà rédigés. La Réforme du Lycée devrait être appliquée cette année. La réforme des universités fait déjà grincer des dents avec plus d'autonomie et moins de moyens.

La question de l'évaluation des élèves reste en suspens. Le LSU a changé la donne et a été pour de nombreux collègues difficile à compléter: un système très lourd, des bulletins difficiles à appréhender par les parents qui ne comprennent pas toujours ses objectifs. Si une amélioration des résultats au DNB a été constatée, sont-ils seulement imputables à ce nouveau mode d'évaluation ? Ce sont des questions légitimes que les enseignants se posent.

QU' EN EST -IL EN POLYNESIE ?

Il ne devrait pas y avoir de grands changements. L'assouplissement de la Réforme du collège ne va sans doute pas apporter de meilleures conditions de travail et même si les EPI ou AP ne sont plus obligatoires ils ne vont disparaître pour autant. Il faudra rester très vigilants et ce, dès la rentrée pour que ces heures récupérées soient réaffectées aux horaires disciplinaires. Les échanges en Conseil d'établissement seront décisifs.

La réforme du lycée devrait être appliquée cette année : un baccalauréat en contrôle continu en partie, un livret de compétence. Cela reste la suite logique de celle du collège et de ses travers. La profession est inquiète et sur ce point- là, il faudra aussi vigilance garder dans les établissements.

La fracture numérique n'est pas encore comblée et loin s'en faut même si quelques établissements sont mieux équipés que d'autres. Tant qu'ils devront le faire sur fonds propres le retard va s'accroître. Le SNES n'est pas destinataire des travaux du Conseil du Numérique ; ce sera une demande lors de notre rencontre avec les autorités de tutelle.

Depuis trois ans que nous réclamons un CSHCT (comité de santé d'hygiène et de conditions de travail), le Vice-Recteur nous a informé de sa volonté de le mettre en place. Le médecin conseil est déjà en poste à la DGEE.

LE PPCR(parcours professionnels, carrières et rémunérations).

Nous passons en septembre au troisième temps fort de ce protocole quinquennal qui devrait nous amener en 2020 à l'installation complète des nouvelles carrières. Seuls quelques décrets sont clairs.

Face à la politique du nouveau gouvernement, qui a déjà refusé d'appliquer la hausse des salaires inscrites dans ce protocole, on peut s'inquiéter à juste titre.

D'autres questions se posent pour les enjeux à venir. En particulier, celui des rendez-vous de carrière : qui évaluera ? Comment ? Les IPR bien sûr, mais également, les Principaux et les Proviseurs qui ont réaffirmé, au travers de leur syndicat, leur volonté de porter un jugement sur le travail pédagogique des enseignants ? Les chargés de missions ? Les formateurs CAFA ? Les coordonnateurs de cycles ? Autant d'intervenants qui pourront contribuer à la construction du CV de chacun ?

Un vaste chantier nous attend. Encore bonne rentrée.

Tenez-vous informés.

Syndiquez-vous et faites syndiquer.

Consulter notre site www.snespf.pf ou le site www.hdf.snes.edu

N'hésitez pas à nous contacter par mail ou téléphone :

snespf@gmail.com ou 87 72 72 08.